

## Discrimination sur Demande de mutation

Par **nikkoKO**, le **26/02/2014 à 22:19**

Bonjour,

Il y a 4 ans j'ai été muté dans le 63 (on m'avait promis une durée courte 1-2ans par oral mais la personne ne fait plus partie du groupe), je me suis jamais vraiment plu dans cette nouvelle région, je demande donc chaque année de retourner dans ma région d'origine (pendant l'entretien annuel d'évaluation, par courrier avec ar, directement a mon supérieure hiérarchique).. Je reste au jour d'aujourd'hui sans réponse alors que des personnes avec moins d'ancienneté que moi sont mutés avant moi sur cette même région J'ai vraiment l'impression d'être black listé alors que j'accepte tout, je suis bien noté et apprécié pour mon travail. Le pistonage a l'air de régner dans ce groupe...

Est-ce que j'ai un recours, avez vous des conseils? Je suis vraiment à bout...

Par **P.M.**, le **26/02/2014 à 22:30**

Bonjour,

Vous pourriez essayer de demander un entretien avec l'employeur et essayer de lui dire que le contrat de travail devant être exécuté de bonne foi, s'il n'a pas de raison majeure de ne pas accéder à votre demande de mutation, il devrait la satisfaire...

Par **nikkoKO**, le **26/02/2014 à 22:42**

merci pour votre réponse, j'en ai parlé à plusieurs reprises avec lui et longuement sur mes raisons de bouger, le problème c'est que c'est un gros groupe avec plusieurs intermédiaires (c'est pour ça que j'ai écrit au drh et dr avec ar en demandant même un entretien et rien...même pas de réponse), on me dit après oralement qu'ils ont rien puis après j'apprends que des collègues au même poste (avec moins d'ancienneté) sont mutés sur le secteur que je souhaite... j'ai comme l'impression qu'ils veulent me faire craquer.

Par **P.M.**, le **26/02/2014 à 22:58**

Eventuellement, vous pourriez essayer de demander la raison pour laquelle ces postes ne vous ont pas été proposés s'ils étaient dans le cadre de vos compétences...